

NOMMER LA FRÉQUENCE DE L'EXPOSITION

Thésaurus concerné : Thésaurus de la fréquence de l'exposition

Ceci peut être saisi directement par l'entreprise, le personnel administratif, ou un membre de l'équipe pluridisciplinaire.

■ Comment nommer la fréquence de l'exposition ?

L'évaluation des risques peut être renseignée en nommant l'exposition, sa fréquence et sa gravité.

La fréquence est simplement nommée en cohérence avec les usages en la matière.

Afin d'être en mesure de renseigner la fréquence d'exposition, les membres des Groupes Thésaurus ont porté leur choix sur une nomenclature provenant des publications de l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité).

De plus, ce Thésaurus comprend un commentaire qui indique, pour chaque libellé, une quantification de l'exposition.

■ Concernant le DMST, quelles sont les recommandations en matière de traçabilité de la fréquence de l'exposition ?

La recommandation de la HAS (janvier 2009) sur le Dossier Médical en Santé au Travail, obtenue par la méthode du consensus formalisé, recommande :

Tableau 3 – Nature des informations concernant l'emploi et les activités professionnelles à colliger dans le DMST

- Risques identifiés : nature des nuisances (physiques, chimiques, biologiques, organisationnelles, autres), périodes d'exposition, fréquence et niveau d'exposition, dates et résultats des contrôles des expositions aux postes de travail.

Ceci peut être saisi directement dans le DMST ou indirectement par des préventeurs dans le dossier d'entreprise qui sera inclus dans le DMST.

■ Quel Thésaurus vous permet une saisie facilitée ?

⚙ [Descriptif du Thésaurus de la fréquence de l'exposition, utilisé pour cette saisie](#)

A chaque libellé est associé un commentaire qui indique une quantification de la fréquence d'exposition (les pourcentages de temps et de durées par jour, par semaine, par mois et par an ont été adjointes, en regard de chaque libellé).

Ce Thésaurus comprend 4 libellés actifs.

Fréquence	Commentaire explicatif
<i>très souvent ou régulièrement / permanente</i>	<i>> 70 % ou > 6 heures par jour ou > 3 jours par semaine ou > 15 jours par mois ou > 5 mois par an</i>
<i>souvent / fréquente</i>	<i>> 30 % ou > 2 heures par jour ou > 1 jours par semaine ou > 6 jours par mois ou > 2 mois par an</i>
<i>peu souvent / intermittente</i>	<i>> 5 % ou > 30 minutes par jour ou > 1 heure par semaine ou > 1 jour par mois ou > 15 jours par an</i>
<i>rare / occasionnelle</i>	<i>< 5 % ou < 30 minutes par jour ou < 1 heure par semaine ou < 1 jour par mois ou < 15 jours par an</i>

Chaque libellé est associé à un code alphanumérique, composé selon une règle définie a priori et constitué au maximum de six digits.

⚙️ Méthodologie de veille et de mise à jour

S'agissant d'un Thésaurus adapté répondant aux besoins spécifiques des professionnels des SSTI, la mise à jour est effectuée par les Groupes Thésaurus mis en place par la Commission Système d'Information de Présanse.

Ces groupes de travail se réunissent tout au long d'une année et tiennent compte des avis des utilisateurs. L'ensemble des propositions émises est ainsi étudié en réunion et, si elles sont validées par les groupes en charge de la veille, incorporées dans les mises à jour livrées annuellement aux éditeurs de logiciels.

Dorénavant, grâce au référent Thésaurus, la communication sur les motivations des acceptations et refus sera facilitée via le référent régional qui prend part aux débats en groupe de travail.

Chacun peut adresser l'expression de ses besoins de modifications ou d'ajouts via le référent Thésaurus de son SSTI ou de sa région, ou directement via l'adresse : veille-thesaurus@presanse.fr.

L'ensemble des modifications apportées au Thésaurus de la fréquence de l'exposition entre deux versions est explicité dans un document communiqué aux éditeurs de logiciels et mis en ligne sur le site Internet de Présanse. Ce document « [Thésaurus Harmonisés et supports dérivés - Structures et modifications apportées entre Versions 2020.1 et 2021](#) » est annexé au présent guide.



Pour information, aucune mise à jour n'a été apportée au Thésaurus de la fréquence de l'exposition entre les versions 2020.1 et 2021.

La version 2021 complète de ce Thésaurus Harmonisé est consultable au format PDF :



(Cf. [annexe n°37](#))